

3. Se faire connaître

Comment écrire et publier un [blog](#) ? Comment utiliser les [réseaux sociaux](#) dans le cadre de ses études ?
Comment publier un travail sur Internet ?

Si Internet est un outil de travail qui permet notamment de se procurer des informations, il offre également la possibilité de publier soi-même des contenus. On peut ainsi, pendant ses études déjà, participer à des discussions scientifiques sur des blogs, des [réseaux sociaux](#) ou Twitter. Sur les [réseaux sociaux](#), il est en outre possible de nouer et d'entretenir des contacts, et d'échanger des informations avec d'autres étudiants ou étudiantes, ou des scientifiques.

La manière de publier sur Internet un travail scientifique que l'on a rédigé soi-même est présentée ici.

3. 1. Blogs

Envie de publier une contribution scientifique sur Internet ?

Voici comment faire en passant par un [blog](#) !

La manière la plus simple de publier une contribution scientifique sur Internet est de passer par un [blog](#). Dans le domaine de la recherche, il s'agit moins de rédiger un article scientifique complet (les notes en bas de page sont peu utilisées) que d'apporter un commentaire ou des informations complémentaires sur un sujet scientifique.

Remarque : il est en général possible de s'abonner à des blogs de la même manière qu'à des [flux RSS](#) (voir le chapitre [1. 8. 1. Flux RSS](#)).

3. 1. 1. Trouver un blog

Avant de se lancer dans la rédaction de son propre [blog](#), il est conseillé de jeter un coup d'œil sur d'autres blogs. Ceux qui concernent des sujets particuliers sont en général répertoriés :

- [ScienceBlogs](#) : ScienceBlogs est un portail de blogs scientifiques ; leurs auteurs sont essentiellement des journalistes scientifiques et des scientifiques de différentes universités et institutions de recherche.
- [hypotheses.org](#) : cette plate-forme de blogs regroupe des blogs en majorité francophones qui ont un lien avec les thèmes des sciences sociales et humaines

Il est possible de retrouver des contributions de blogs sur des thèmes donnés en passant par des moteurs de recherche spécialement conçus pour les blogs :

- [Google Blogsearch](#)
- [BlogSearchEngine](#)

Liens: [Scienceblogs](#)
[hypotheses.org](#)
[Google Blogsearch](#)
[BlogSearchEngine](#)

3. 1. 2. Ecrire son propre blog

Plusieurs services rendent la rédaction et la publication de blogs très faciles :

- [WordPress.com](#) : la manière la plus simple d'écrire un [blog](#) est de s'enregistrer sur [wordpress.com](#) ; il est possible d'écrire un [blog](#) directement après s'être enregistré, et de mettre en forme sa page selon ses désirs en passant par une page d'administration ; le téléchargement et l'installation d'un logiciel sur [wordpress.org](#) permet en outre d'obtenir plus de possibilités de configuration. [Consignes d'installation](#).

- **Blogger.com** : ce service d'hébergement de blogs, qui appartient aujourd'hui à Google, permet à ses utilisateurs et utilisatrices de créer leurs propres contributions, sans avoir besoin d'installer un logiciel.
- **twoday.net** : twoday.net est un des plus grands services d'hébergement de blogs en langue allemande ; il permet de créer des blogs sans avoir besoin d'installer un logiciel.
- **infoclio.ch-Blog** : sur le [blog](#) d'infoclio.ch, les utilisateurs et utilisatrices enregistrés peuvent écrire leurs propres contributions ; celles-ci doivent en général avoir un lien avec le domaine de recherche d'infoclio.ch, c'est-à-dire avec les sciences humaines et les médias numériques ; les étudiants et étudiantes immatriculés n'ont pas besoin de s'enregistrer une deuxième fois et peuvent s'identifier avec leurs données d'accès universitaires. Toute contribution est la bienvenue ; [venez nous écrire un billet](#).
- **Tumblr** : le tumbleblogging est une manière de blogger un peu différente ; le service de [blog](#) Tumblr est en effet un mélange entre une plate-forme de [blog](#), un micro-[blog](#), un réseau social et une plate-forme multimédia ; l'objectif de Tumblr est d'offrir à ses utilisateurs et utilisatrices une plate-forme pour élaborer une sorte de « journal intime » qui parte dans toutes les directions.

Liens: [Wordpress.com](#)
[Wordpress.org](#)
[Installing Wordpress](#)
[Blogger.com](#)
[twoday.net](#)
[infoclio.ch-Blog](#)
[S'inscrire sur infoclio.ch](#)
[Tumblr](#)

3. 2. Réseaux sociaux

Utiliser Facebook et Twitter assidûment ? Oui, mais aussi pour ses études !

Tous les [réseaux sociaux](#) fonctionnent selon le même principe. La personne qui s'inscrit crée tout d'abord un profil en indiquant son nom et d'autres informations sur sa personne. Elle part ensuite à la recherche d'autres utilisateurs et utilisatrices qu'elle connaît, entre en contact avec ces personnes et commence à échanger des informations.

A l'origine, les [réseaux sociaux](#) comme Facebook et Twitter n'étaient destinés qu'aux personnes privées, mais à l'heure actuelle, toujours plus d'institutions créent un profil pour diffuser leurs actualités. Les pages Facebook et Twitter deviennent donc un complément interactif aux sites Internet conventionnels (voir par exemple la [page Facebook d'infoclio.ch](#) ou celle de la [Bibliothèque nationale suisse](#)).

Les membres de la communauté Facebook peuvent rédiger et poster des commentaires, mais aussi s'abonner aux actualités d'une institution directement depuis sa page Facebook. En cliquant sur le bouton « J'aime », ces personnes entrent en lien avec l'institution et reçoivent les contenus de sa page comme avec un [flux RSS](#).

Sur Twitter, cette même fonction s'appelle « Follow » : il suffit de cliquer sur le bouton « Follow » pour être tenu au courant des informations qu'une institution diffuse sur Twitter.

Remarque : si un compte Facebook n'est généralement pas nécessaire pour accéder à la page Facebook de certaines institutions, il faut obligatoirement posséder un compte pour écrire un commentaire.

Dans le cadre des études, les [réseaux sociaux](#) permettent avant tout de nouer et d'entretenir des contacts.

- **Facebook** : Facebook est le plus grand des [réseaux sociaux](#), qui propose un nombre important de fonctions complémentaires ; beaucoup d'institutions scientifiques disposent d'une page Facebook.
- **Google+** : Google+ est le plus grand concurrent de Facebook, mais peu d'institutions publiques disposent d'une page Google+ à l'heure actuelle.
- **StudiVZ** : StudiVZ fonctionne sur le même principe que Facebook, mais est spécialement conçu pour les étudiants et les étudiantes.
- **Tumblr** : Tumblr est un mélange entre un micro-[blog](#), un réseau social et une plate-forme multimédia.

Liens: [infoclio.ch sur Facebook](#)
[Bibliothèque nationale suisse sur Facebook](#)
[Facebook](#)
[Google+](#)
[StudiVZ](#)
[Tumblr](#)

3. 2. 1. Réseaux sociaux spécialisés

Réseaux professionnels

Les [réseaux sociaux](#) professionnels permettent de créer et d'entretenir des contacts dans le monde du travail. Ils sont souvent sollicités lors de la recherche d'un emploi.

- **XING** : XING est un réseau social professionnel où les utilisateurs et utilisatrices créent un profil dans lequel ils/elles décrivent leur parcours professionnel et précisent s'ils/elles sont à la recherche d'un travail ou en proposent un ; ce réseau est également utilisé par des scientifiques.
- **Linkedin.ch** : Linkedin.ch est une alternative à XING.

Réseaux scientifiques

Il existe aujourd'hui un grand nombre de [réseaux sociaux](#) qui sont spécialement conçus pour des utilisateurs et des utilisatrices scientifiques. Ces réseaux scientifiques offrent, entre autres, la possibilité de publier ses propres travaux (à ce sujet, voir le chapitre [3. 3. 1. Où et comment publier ?](#)).

Pour une [description et une comparaison de réseaux scientifiques](#).

Deux exemples de réseaux scientifiques :

- **Academia.edu** : Academia.edu est un réseau social destiné aussi bien aux scientifiques qu'aux étudiants et étudiantes ; il permet d'entretenir ses contacts, mais avant tout de suivre et d'échanger des résultats de recherche.
- **ResearchGate** : ResearchGate a les mêmes objectifs qu'Academia.edu.

Liens: [XING](#)
[Linkedin](#)
[Academia](#)
[ResearchGate](#)

3. 2. 2. Twitter

Twitter est un service de micro-blogging, c'est-à-dire un service d'envoi de nouvelles brèves, qui sert avant tout à diffuser rapidement des informations. Les contributions qui y sont postées – appelées « tweets » - ne peuvent pas dépasser 140 caractères. Dans le domaine scientifique, il prend cependant toujours plus d'importance en tant que service de nouvelles et pour rendre compte en direct (live-tweeting) de conférences et autres manifestations scientifiques. Il contribue en outre à encourager la prise de contact entre scientifiques.

Pour s'abonner aux tweets d'autres utilisateurs et utilisatrices ou d'institutions sur son propre compte, il faut cliquer, en haut à droite de la page Twitter en question, sur le bouton « Follow » ; les informations que la personne ou l'institution diffuse sur cette page seront désormais visibles sur son propre compte.

- [25 Twitter Tips for College Students](#) : Astuces pour utiliser Twitter pour les études.
- [Le guide de Twitter](#) donne des instructions détaillées sur la manière de s'enregistrer sur Twitter et d'utiliser Twitter pour ses études ou pour la recherche.
- [compas sur Twitter.](#)
- [infoclio.ch sur Twitter.](#)

Liens: [25 Twitter Tips for College Students](#)
[Guide de Twitter](#)
[compas sur Twitter](#)
[infoclio.ch sur Twitter](#)

3. 3. Publier des textes scientifiques

Envie de publier un texte scientifique sur Internet ? Un jeu d'enfant !

3. 3. 1. Où et comment publier ?

Il existe différentes possibilités de publier un texte. Pour les étudiants et étudiantes du niveau Bachelor et pour la publication de textes courts, les six possibilités suivantes sont les plus adaptées :

1. **publier sur Scribd** : ce portail en ligne est une sorte de Youtube pour les documents textuels, qui peuvent y être téléchargés et ensuite partagés avec d'autres personnes ; pour chaque document, il est possible de définir s'il sera accessible à tous ou non ; Scribd permet également de lier un document à d'autres sites Internet à l'aide d'un code html.
2. **publier sur un réseau scientifique** : pour ce faire, il faut ouvrir un compte dans un réseau scientifique (par exemple Academia.edu ou ResearchGate) et ajouter les textes à publier à son profil (voir aussi [3. 2. Réseaux sociaux](#))
 - academia.edu
 - ResearchGate
3. **publier son propre travail de licence/Master ou sa thèse sur infoclio.ch** : pour publier son travail dans la [base de données d'infoclio.ch](#), il faut écrire un courrier électronique à [christine.stettler\[at\]infoclio.ch](mailto:christine.stettler[at]infoclio.ch)
4. **publier sur un serveur public** :
 - [liste des serveurs suisses libres d'accès](#)
 - les thèses et autres résultats de recherche universitaires sont généralement recensés dans un répertoire tenu à jour par chaque université
5. **publier dans un périodique Open Access** : pour ce faire, consulter les [instructions de la Bibliothèque universitaire de Berne](#).
6. **publier un livre ou un livre électronique dans une maison d'édition payante** : des maisons d'édition telles que [Grin](#) publient gratuitement des textes scientifiques (y compris des travaux de Bachelor et de Master) et proposent une participation financière lors de la vente.

Liens: [Basel](#)

[Berne](#)

[EPFL](#)

[EPEZ](#)

[Fribourg](#)

[Genève](#)

[Lausanne](#)

[Luzern](#)

[Neuchâtel](#)

[St. Gallen](#)

[Tessin](#)

[Zürich](#)

[Bibliothèque numérique de Suisse occidentale](#)

[Scribd](#)

[Academia.edu](#)

[ResearchGate](#)

[liste des serveurs suisses libres d'accès](#)

[Publier sur OpenAccess](#)

[Grin](#)

3. 3. 2. Open Access

L'expression « Open Access » désigne l'accès libre et gratuit à des documents scientifiques et à d'autres instruments de travail sur Internet. Les principes de l'Open Access ont été fixés par la [Déclaration de Berlin](#) en 2003. Selon la déclaration de Berlin, deux conditions sont nécessaires pour qu'un document soit en Libre Accès:

1. L'auteur garde les droits de propriété intellectuelle sur son travail, mais doit autoriser l'accès, la

distribution, la transmission, et la reproduction de celui-ci sans autre limitation que le principe de citation.

2. Une copie du travail doit être publiée sur internet sur une plateforme académique et mise à disposition du public sans restriction selon des standards techniques pré-définis. Sa conservation en ligne à long terme doit être garantie.

Un document publié en Open Access pourra donc être lu, téléchargé, copié, partagé et imprimé dans son ensemble par toutes les personnes intéressées sans avoir besoin de payer quoi que ce soit. L'objectif de la démarche de l'Open Access est de rendre la littérature et les outils de travail scientifiques accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs possible. Plus il y aura de personnes qui utiliseront la littérature Open Access et qui participeront à la diffusion de textes en libre accès, plus ce type de littérature deviendra important. Plusieurs universités et institutions publiques – le Fond national de la recherche scientifique, la Conférence des recteurs des universités suisses, ainsi que infoclio.ch – soutiennent la démarche de l'Open Access.

Avant de publier sur Internet un travail ou un texte rédigé dans une université, il faut toutefois obtenir l'autorisation de la personne responsable (maître d'enseignement ou professeur), car la question de savoir si l'auteur d'un texte rédigé dans le cadre des études possède tous les droits, ou si ceux-ci « appartiennent » à l'université en question, est encore controversée.

On distingue trois types de publications Open Access :

- **Voie dorée** : il s'agit de la première publication d'articles scientifiques dans des périodiques Open Access
- **Voie verte** : il s'agit de l'archivisation immédiate ou ultérieure de contenus numériques sur le serveur d'une université, d'un répertoire spécialisé ou de son propre site Internet (Self-Posting)
- **Voie grise** : il s'agit de la mise à disposition en ligne de littérature sans la participation d'un éditeur ou d'une université.

Plus d'information sur open-access.net.

Voir aussi [le dossier sur l'open access du FNS](#) et [le dossier sur l'open access de infoclio.ch](#).

Liens: [Déclaration de Berlin](#)
open-access.net
[Dossier sur l'open access du FNS](#)
[Dossier sur l'open access de infoclio.ch](#)

3. 3. 3. Questions financières et légales

Avant qu'un texte ne soit publié sur Internet, il faut éclaircir quelques points au sujet du financement et des questions légales. Si des sources utilisées dans le texte mentionnent des personnes, il faut veiller à ce que la protection des données personnelles soit respectée. Leurs noms ou d'autres indications devront peut-être, par exemple, être rendus anonymes.

Plus d'informations à ce sujet sur les sites Internet des Universités de Berne et de Zurich :

- [instructions pour la publication scientifique de l'Université de Berne](#)
- [aide au sujet des questions légales \(droits d'auteurs\) de l'Université de Zurich](#)

Il est en outre recommandé de se renseigner au sujet des questions légales et financières auprès de sa propre université ou bibliothèque universitaire.

Liens: [instructions pour la publication scientifique de l'Université de Berne](#)
[aide au sujet des questions légales \(droits d'auteurs\) de l'Université de Zurich](#)